



Schweizerische Eidgenossenschaft

Confédération suisse

Confederazione Svizzera

Confederaziun svizra

Commission fédérale  
des maisons de jeu CFMJ



# Commission fédérale des maisons de jeu

## Rapport d'activité 2024

# Table des matières

<b>Conception et rédaction</b>	
Commission fédérale des maisons de jeu · Communication	
Eigerplatz 1 · 3003 Berne	
<b>Traductions et relectures</b>	
Commission fédérale des maisons de jeu · Communication	
Secrétariat général · Services linguistiques	
Département fédéral de justice et police	
Palais fédéral Ouest · 3003 Berne	
<b>Design et réalisation</b>	
MAGNET Werbeagentur GmbH · Falkenplatz 7 · 3012 Berne	
<b>Photos</b>	
Midjourney (couverture)	
Bacchus Production visuelle (pp. 1 und 2)	
CFMJ (p. 3)	
Adobe Stock (pp. 9, 15, 21)	
Freepik (pp. 25, 29)	
<b>Impression</b>	
Gerber Druck AG · Bahnhofstrasse 25 · 3612 Steffisburg	
<b>Versions linguistiques</b>	
Allemand, français, italien	
<b>Copyright</b>	
Commission fédérale des maisons de jeu	
<b>Édition</b>	
Juin 2025	

<b>Mot du président</b>	1
<b>Mot du responsable du secrétariat</b>	2
<b>Commission fédérale des maisons de jeu</b>	
<b>La commission</b>	4
<b>Le secrétariat</b>	5
<b>Rétrospective 2024</b>	7
<b>Surveillance</b>	
<b>Que faut-il pour qu'une maison de jeu puisse ouvrir ?</b>	10
<b>Paysage des casinos à la fin 2024</b>	12
<b>Offres de jeux d'argent en Suisse : légales ou illégales ?</b>	13
<b>Impôt sur les maisons de jeu</b>	
<b>Produit brut des jeux</b>	16
<b>Tableaux récapitulatifs</b>	19
<b>Poursuite pénale</b>	
<b>Jeux de casino illégaux : la CFMJ lutte contre l'économie souterraine</b>	22
<b>Limites de la publicité pour les jeux d'argent : quand devient-elle illégale ?</b>	24
<b>Faits et chiffres</b>	
<b>Parole au public et aux médias</b>	26
<b>Finances 2024</b>	27
<b>Données financières des maisons de jeu</b>	
<b>En un coup d'œil</b>	30
<b>Annexes</b>	33
<b>Liste des abréviations</b>	

## Mot du président



**Fabio Abate**  
Président de la  
Commission  
fédérale des  
maisons de jeu

En novembre 2023, le Conseil fédéral avait pris sa décision relative à l'attribution des concessions pour la période de 2025 à 2044. L'an dernier, l'heure était donc venue pour les maisons de jeu de préparer la mise en service de leurs offres terrestres et en ligne, et d'obtenir à cette fin une autorisation de la Commission fédérale des maisons de jeu (CFMJ).

L'expérience était nouvelle : les collaboratrices et collaborateurs des entreprises concessionnaires ont été confrontés pour la première fois dans leur activité professionnelle à cette tâche prévue par la loi sur les jeux d'argent (LJAr), en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Au départ, les choses n'étaient pas toujours très claires. Des questions se sont posées sur l'ampleur de l'exercice : l'offre existante ayant déjà été autorisée, ne pouvait-elle pas être simplement validée pour la nouvelle période ? En réalité, c'est un nouveau cycle qui s'est ouvert en janvier 2025, nécessitant de passer en revue l'ensemble de l'offre, quelles qu'aient pu être les autorisations valables jusqu'au 31 décembre 2024. Des situations en apparence ordinaires ont ainsi fait l'objet d'analyses détaillées. La CFMJ a suivi les travaux de près et a pu apprécier la compétence et la préparation des organes des maisons de jeu, conscients de la nécessité de fournir une prestation de qualité irréprochable dans le respect du cadre légal et des conditions posées par l'autorité de surveillance. La compétence et le professionnalisme à l'œuvre dans l'élaboration de l'offre de jeux d'argent ont déjà été soulignés, et devraient se confirmer dans le nouveau cycle qui s'ouvre cette année.

En novembre 2023, le Conseil fédéral avait pris sa décision relative à l'attribution des concessions pour la période de 2025 à 2044. L'an dernier, l'heure était donc venue pour les maisons de jeu de préparer la mise en service de leurs offres terrestres et en ligne, et d'obtenir à cette fin une autorisation de la Commission fédérale des maisons de jeu (CFMJ).

Bien que les dispositions en vigueur en Suisse aient permis de faire revenir bon nombre de joueurs vers le marché légal, la Suisse n'est pas épargnée par ce phénomène et la commission partage les préoccupations exprimées à ce sujet par la Fédération Suisse des Casinos (FSC). Naturellement, les personnes exclues des jeux sont les meilleurs clients de l'offre illégale, mais on aurait tort d'ignorer les joueurs novices, notamment les jeunes, qui sont attirés par l'offre illégale et peu enclins à respecter les conditions d'accès au jeu légal. Souvent, le joueur qui consomme une offre illégale se justifie en affirmant qu'il n'était pas conscient du caractère illégal du jeu. Ces affirmations sont toutefois peu crédibles et peinent à convaincre.

S'il est sans doute illusoire de prétendre éradiquer complètement les offres illégales, l'objectif reste de les combattre avec détermination et de limiter autant qu'il est possible leur prolifération. Il n'appartient pas à la CFMJ de juger des instruments que la loi prévoit à cet effet. On peut néanmoins considérer que certains outils de prévention permettraient d'aller plus loin. Ces outils ne relèvent dans tous les cas pas de la compétence de la CFMJ.

Pour terminer, deux personnalités importantes du Secrétariat de la CFMJ ont pris leur retraite en 2024, refermant un chapitre important de plusieurs décennies. Nous tenons à remercier Ruedi Schneider et Jean-Jacques Carron pour leur engagement et leur compétence, qui ont été appréciés tout au long de leur carrière professionnelle.

*Q. - y*

## Mot du responsable du secrétariat



**Thomas Fritschi Bersier**  
Responsable du secrétariat

Pour 2024, la CFMJ comptabilise 391 journées d'inspection et 38 perquisitions dans tout le pays. Notre travail s'est ainsi fortement orienté vers l'extérieur. Ces interventions nous permettent d'élargir nos horizons, d'approfondir nos connaissances et de nous améliorer.

Notre mission consiste, entre autres, à jeter un œil dans les coulisses des casinos, à examiner les nombreuses idées qui émergent de la branche pour développer le marché des jeux d'argent et à vérifier, en particulier, qu'elles respectent le cadre légal. La grande majorité des maisons de jeu se sont bien préparées pour la nouvelle période de concession, certaines ont même fait un excellent travail. Dans un cas seulement, des correctifs importants ont été requis et l'autorisation n'a pu être délivrée qu'assortie de conditions.

**« SENSIBILISER LE PUBLIC POUR QU'IL SOIT CAPABLE D'IDENTIFIER UNE OFFRE DE JEU ILLÉGALE RESTE L'UNE DE NOS PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS. »**

La lutte contre le jeu illégal, notamment au moyen de perquisitions, reste laborieuse et mobilise beaucoup de ressources. L'argent liquide n'est quasiment plus utilisé pour ces activités clandestines, ce qui signifie que nous devons développer de nouveaux moyens de preuve pour confondre les auteurs. À cette fin, nous devons collaborer encore plus étroitement avec les cantons et d'autres partenaires. Les procédures nécessitant des mesures de contrainte ne peuvent être menées qu'avec le soutien des autorités cantonales. Il est toutefois difficile de savoir dans quelle mesure le crime organisé est impliqué : la compétence en matière de poursuite des jeux d'argent illégaux est partagée entre l'État fédéral et les cantons, de sorte qu'il est assez compliqué de dresser un état de lieux qui soit à la fois complet et actuel. On constate bien, cependant, une augmentation de l'offre illégale tant terrestre qu'en ligne.

Sensibiliser le public pour qu'il soit capable d'identifier une offre de jeu illégale reste l'une de nos principales préoccupations. Lisez à ce propos les articles du présent rapport et découvrez les contrôles stricts et exhaustifs auxquels nous avons soumis les casinos pour la nouvelle période de concession.

Je vous souhaite une agréable lecture !

*Publi*

# Commission fédérale des maisons de jeu



## La commission

A nouveau composée de cinq membres, la Commission fédérale des maisons de jeu a accueilli deux nouveaux visages en 2024. Le 22 novembre 2023, le Conseil fédéral a nommé les cinq membres ci-dessous pour la législature 2024 – 2027.

### Présidence

#### **Fabio Abate**

Ancien conseiller national et ancien conseiller aux États (TI), avocat et notaire.

Il habite à Locarno.

### Vice-présidence

#### **Adrian Amstutz**

Ancien conseiller national et ancien conseiller aux États (BE).

Il habite à Schwanden.

### Membre

#### **Maurice Tornay**

Ancien conseiller d'État (VS) et expert fiscal diplômé.

Il habite à Orsières.

### Membre – nouveau visage

#### **Cathrine Konopatsch**

Professeure assistante de droit pénal à la Faculté de droit d'UniDistance et chargée de cours à l'Université de Berne.

Elle vit à Schlieren bei Köniz.

### Membre – nouveau visage

#### **Anna-Maria Sani**

Psychologue et psychothérapeute.

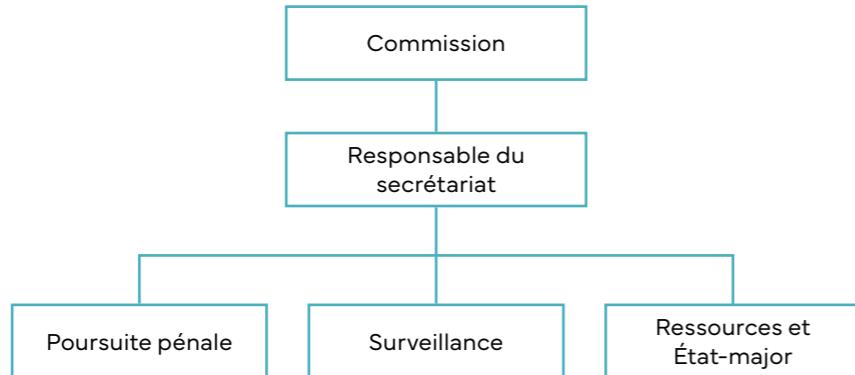
Elle vit à Bellinzona.

La CFMJ est indépendante. Elle est administrativement rattachée au Département fédéral de justice et police (DFJP).

# Le secrétariat

Les bureaux du secrétariat se trouvent à l'Eigerplatz à Berne. Le responsable du secrétariat est à la tête de trois divisions.

## Organigramme



## Ses missions

En plus de préparer les affaires de la commission et de mettre en œuvre ses décisions, le secrétariat a les missions suivantes :



### Examiner les demandes de concession des casinos

Les concessions sont attribuées tous les 20 ans, la dernière fois en 2023 pour la période 2025–2044. Le secrétariat examine également les demandes d'extension de concession lorsqu'un casino souhaite proposer des jeux en ligne.



### Taxer et percevoir l'impôt sur les maisons de jeu

Le secrétariat perçoit l'impôt sur les maisons de jeu, dont la majeure partie est affectée à l'assurance-vieillesse et survivants (AVS) et à l'assurance-invalidité (AI).



### Surveiller les casinos

La surveillance directe des casinos est l'une des missions centrales du secrétariat. Il vérifie si les casinos mettent correctement en œuvre les dispositions des programmes de mesures de sécurité et de mesures sociales. Ces dispositions visent à protéger de manière adéquate la population contre les dangers liés aux jeux d'argent.

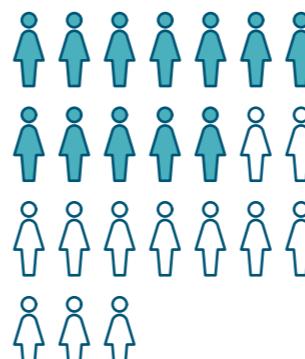


### Lutter contre le jeu illégal

Le jeu illégal est punissable. Grâce à des mesures ciblées, le secrétariat lutte contre ce phénomène de manière systématique et poursuit les offres de jeux de casino illégales ainsi que la publicité pour les jeux d'argent non autorisés en Suisse.

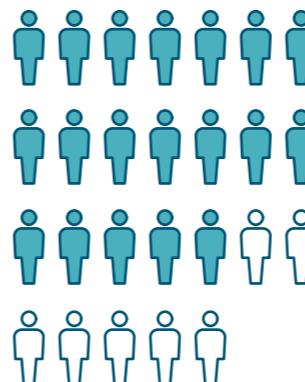
# 50

Collaboratrices et collaborateurs



## 24 Femmes

dont 12 à temps partiel



## 26 Hommes

dont 7 à temps partiel

## Première langue



33 allemand  
14 français  
3 italien

## Âge moyen



43,2 ans



## Taux d'occupation moyen

91,2 %



## Équivalent temps plein

45,6



## Nombre moyen d'années de service

5,8 ans

# Rétrospective 2024

En 2024, la commission s'est réunie six reprises. La CFMJ s'est principalement consacrée à l'octroi des autorisations avant l'entrée en force des nouvelles concessions. Dans ce contexte, elle a mené des contrôles auprès de vingt maisons de jeu (davantage sur le sujet aux pages 10 et 11).

En cours d'année déjà, il a été possible d'observer l'évolution du produit brut des jeux (PBJ) sur la base des décomptes intermédiaires : il s'est avéré que le PBJ des casinos terrestres a diminué (- 5,8 % par rapport à l'année précédente) alors que celui des casinos en ligne a nettement augmenté (+ 8,5 %). Le PBJ total a subi un recul de 1,2 %.

## 10 janvier 2024

La CFMJ participe à une rencontre virtuelle du *Gaming Regulators European Forum* (GREF). Des participants de 14 nations échangent leurs points de vue sur les *loot boxes*\*. Il s'agit d'un problème commun : les *loot boxes* s'adressent aux mineurs, ont un effet psychologique similaire à celui des jeux d'argent et présentent un fort potentiel de dépendance. Elles peuvent prendre des formes très différentes, c'est pourquoi il est difficile de les qualifier de jeux d'argent au sens de la LJAr.

\*Une *loot box* est un objet virtuel dans les jeux vidéo qui peut être acheté contre de l'argent ou en progressant dans le jeu et qui contient du contenu numérique aléatoire tel que des objets, des personnages ou des avantages. Elles sont souvent comparées aux jeux d'argent, car leur contenu exact est incertain et les objets rares ou précieux ont peu de chances d'être inclus.

## 22 février 2024

Beat Jans, conseiller fédéral et nouveau chef du DFJP, reçoit le président de la CFMJ et le responsable du secrétariat pour un premier échange.

## 6 mars 2024

Dans le cadre de la révision du droit pénal administratif (DPA), la CFMJ participe à une séance de coordination avec d'autres autorités de poursuite pénale administrative. Le DPA est appliqué par la CFMJ comme droit procédural dans la poursuite des jeux de casino illégaux.

La CFMJ a fermement continué à lutter contre les offres de jeux d'argent illégales et a ainsi mené 38 perquisitions. Le public en a été régulièrement informé afin de sensibiliser aux dangers et aux risques liés à l'utilisation d'offres illégales. Enfin, la CFMJ a bloqué 601 nouveaux sites de jeux en ligne non autorisés.

## 18 janvier 2024

Un représentant de la CFMJ participe à la deuxième séance du groupe d'accompagnement chargé de l'évaluation de la LJAr. Ce groupe se compose de représentants des autorités d'exécution et de surveillance cantonales et nationales, des services spécialisés dans la prévention et le traitement des addictions, et du secteur des jeux d'argent. La révision de la loi est placée sous la direction de l'Office fédéral de la justice.

## 31 janvier 2024

La commission se réunit dans sa nouvelle composition. Cathrine Konopatsch, professeure assistante en droit pénal, et Anna-Maria Sani, psychologue et psychothérapeute, prennent pour la première fois part à une séance de la CFMJ.

## 5 au 8 février 2024

Une délégation de la CFMJ se rend à Londres à l'occasion de l'*International Casino Exhibition* (ICE). Elle y rencontre des fabricants de jeux et des organismes de certification, des exploitants de plateformes de jeux et des fabricants de systèmes d'enregistrement de données.

## 6 mars 2024

Le Tribunal administratif fédéral (TAF) confirme les sanctions prononcées par la CFMJ à l'encontre de deux casinos. Le TAF conclut que les casinos ont enfreint les dispositions de la loi sur les jeux d'argent et de la loi sur le blanchiment d'argent, comme l'a fait valoir la CFMJ. Alors que l'un des casinos accepte la sanction et paie l'amende, l'autre fait appel de la décision devant le Tribunal fédéral le 12 avril 2024.

## 12 et 13 mars 2024

Un symposium sur les jeux de hasard se tient à Stuttgart. Il porte sur les évolutions actuelles et les défis dans le domaine des jeux de hasard. La CFMJ y découvre de nouvelles tendances technologiques mais aussi de nouvelles méthodes de détection des comportements de jeu problématiques grâce à l'intelligence artificielle.

## 29 mai 2024

Le président et le responsable du secrétariat rencontrent des représentants de la FSC. Depuis l'adhésion de Swiss Casinos, la fédération représente tous les casinos suisses.

## 14 juin 2024

Le Conseil fédéral prolonge la concession de l'exploitant du Casino de Schaffhouse. Le Casino de Schaffhouse est autorisé à poursuivre son activité jusqu'à l'ouverture du Casino de Winterthour mais au plus tard jusqu'à fin mars 2026.

## 27 juin 2024

Lors de la séance d'échange avec les organes de révision, le programme d'audit relevant du droit de la surveillance que les réviseurs effectuent pour la CFMJ est redéfini. Ce programme est désormais normalisé et identique pour tous les organes de révision.

## 10 septembre 2024

Les représentants de tous les casinos ayant obtenu une concession en Suisse à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 sont invités à Berne. La CFMJ les informe de la fin du processus de mise en exploitation et des changements prévus dès le début de la nouvelle période de surveillance.

## 17 et 18 septembre 2024

La CFMJ rencontre ses homologues d'Allemagne, d'Autriche et du Liechtenstein. Les quatre pays s'entretiennent des défis actuels et des évolutions dans le domaine de la régulation des jeux d'argent et de hasard.

## 31 octobre 2024

La CFMJ et la Gespa publient les résultats de l'étude sur les comportements de la population suisse face aux jeux d'argent. Les données proviennent de l'Enquête suisse sur la santé réalisée en 2022 et fournissent des informations sur les habitudes de jeu de la population.

[Lien vers le rapport](#) →



← [Lien vers le communiqué de presse](#)

## 21 août 2024

Les présidents de la CFMJ et de la Gespa, l'Autorité intercantonale de surveillance des jeux d'argent, se réunissent pour une rencontre annuelle. Ils discutent des travaux en cours et des synergies possibles dans la lutte contre le jeu d'argent illégal.

## 17 septembre et 20 septembre 2024

Les fonctionnaires enquêteurs externes de Suisse alémanique se réunissent à Berne à l'invitation de la CFMJ. Ce sont eux qui assurent la liaison entre la CFMJ et les cantons. Une rencontre avec les fonctionnaires enquêteurs externes de Suisse romande a également lieu à Lausanne.

## 14 novembre 2024

La CFMJ tient sa journée annuelle d'échange avec les chargés de surveillance cantonaux à Berne. Tous les cantons disposant d'un chargé de surveillance sont présents. Lors de la partie pratique, le fonctionnement précis des machines à sous est présenté.

## 28 novembre 2024

Après avoir procédé aux contrôles requis, la CFMJ accorde à 19 casinos l'autorisation d'exploiter des jeux. Ils pourront ainsi démarrer leur activité à partir de janvier 2025 dans le cadre de la nouvelle concession. Les contrôles pour le Casino de Davos ne s'achèveront qu'en décembre 2024.



← [Lien vers le communiqué de presse](#)



# Surveillance



## Que faut-il pour qu'une maison de jeu puisse ouvrir?

**Pour qu'une maison de jeu ouvre ses portes, elle doit avoir obtenu du Conseil fédéral une concession, et de la CFMJ une autorisation de mise en exploitation. Cette dernière lui est délivrée si elle passe avec succès les contrôles de la CFMJ. Fin 2024, vingt maisons de jeu ont obtenu le sésame indispensable pour lancer leur activité le 1<sup>er</sup> janvier 2025.**

Le 29 novembre 2023, le Conseil fédéral a attribué 22 concessions permettant d'exploiter une maison de jeu à partir de 2025 et jusqu'en 2044. Avant que les entreprises concernées ne puissent lancer leur activité – ou la poursuivre avec une nouvelle concession – la CFMJ a procédé à des contrôles pour s'assurer que les exigences légales étaient respectées et que les indications fournies par les maisons de jeu étaient correctes. Si ces conditions étaient remplies, une autorisation a alors été délivrée. Durant l'année sous revue, la CFMJ a procédé à ces contrôles dans 20 maisons de jeu. Les deux restantes, qui n'avaient pas de concession lors de la période précédente, n'ont pas encore pu être contrôlées en raison de retards de construction.

### Préparation et déroulement des contrôles

Tout de suite après l'attribution des concessions en 2023, la CFMJ a réuni les maisons de jeu pour les informer de la procédure et des étapes en vue du début de l'exploitation.

Au début de février 2024, la CFMJ a fixé les dates des contrôles, en prévoyant deux jours pour le contrôle d'une exploitation terrestre et un jour pour celui d'une exploitation en ligne. Les contrôles ont été répartis sur les mois de mars à décembre 2024.

Pour se préparer, les maisons de jeu devaient faire contrôler leurs installations de jeu (notamment les machines à sous) par un établissement externe afin de vérifier qu'elles respectaient les exigences légales. Elles devaient aussi confirmer que leurs systèmes de vidéosurveillance et autres dispositifs de sécurité fonctionnaient parfaitement et que leurs procédures internes correspondaient en tous points aux informations fournies dans la demande de concession.



Des équipes de cinq à sept personnes ont été affectées à la réalisation des contrôles dans les établissements. Les responsables d'équipe étaient chargés de communiquer les résultats aussi bien oralement, sur place, que par écrit après le contrôle. Si la CFMJ relevait des points à améliorer, elle demandait par écrit aux maisons de jeu de prendre les mesures nécessaires dans un délai déterminé. Elle vérifiait ensuite les mesures prises par les maisons de jeu. Deux établissements ont été soumis à des contrôles de suivi. L'ensemble de ces contrôles a été facturé aux maisons de jeu.

## Principaux points contrôlés

Pour pouvoir ouvrir ses portes, un casino doit remplir plusieurs conditions. Il doit notamment garantir la sécurité et la transparence des jeux et protéger les joueuses et les joueurs de manière adéquate contre les dangers liés aux jeux d'argent. Il doit également veiller à ce que le produit des jeux soit correctement comptabilisé, afin de permettre la perception de l'impôt sur les maisons de jeu, qui est reversé à l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité.

La CFMJ a axé ses contrôles sur l'examen des processus liés aux jeux proposés, sur les mesures de protection contre la dépendance au jeu et sur les précautions prises pour protéger les valeurs patrimoniales contre tout accès non autorisé et toute manipulation. Elle a notamment vérifié que les maisons de jeu mettaient effectivement en œuvre les procédures indiquées dans la demande de concession. Elle a par exemple contrôlé si les employés connaissaient les processus et les procédures techniques et s'ils utilisaient correctement les systèmes. Elle s'est également intéressée de près aux systèmes de contrôle des maisons de jeu.

## Résultats des contrôles

Les contrôles effectués par la CFMJ ont montré que les vingt maisons de jeu remplissaient les conditions requises. Fin 2024, la CFMJ a délivré à l'ensemble des casinos une autorisation leur permettant de démarrer ou de poursuivre leur activité de jeu à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Des correctifs ont été exigés de la part du Casino de Davos et l'autorisation a finalement pu être accordée à la fin de l'année, sous certaines conditions.

# Paysage des casinos à la fin 2024

Le Casino de Schaffhouse a une situation particulière: en 2022, il ne s'est pas porté candidat à l'obtention d'une nouvelle concession. Il a toutefois demandé que sa concession soit prolongée. Grâce à la décision positive du Conseil fédéral du 14 juin 2024, le Casino de Schaffhouse peut poursuivre son activité jusqu'à l'ouverture du futur Casino de Winterthour, mais au plus tard jusqu'à la fin du mois de mars 2026.



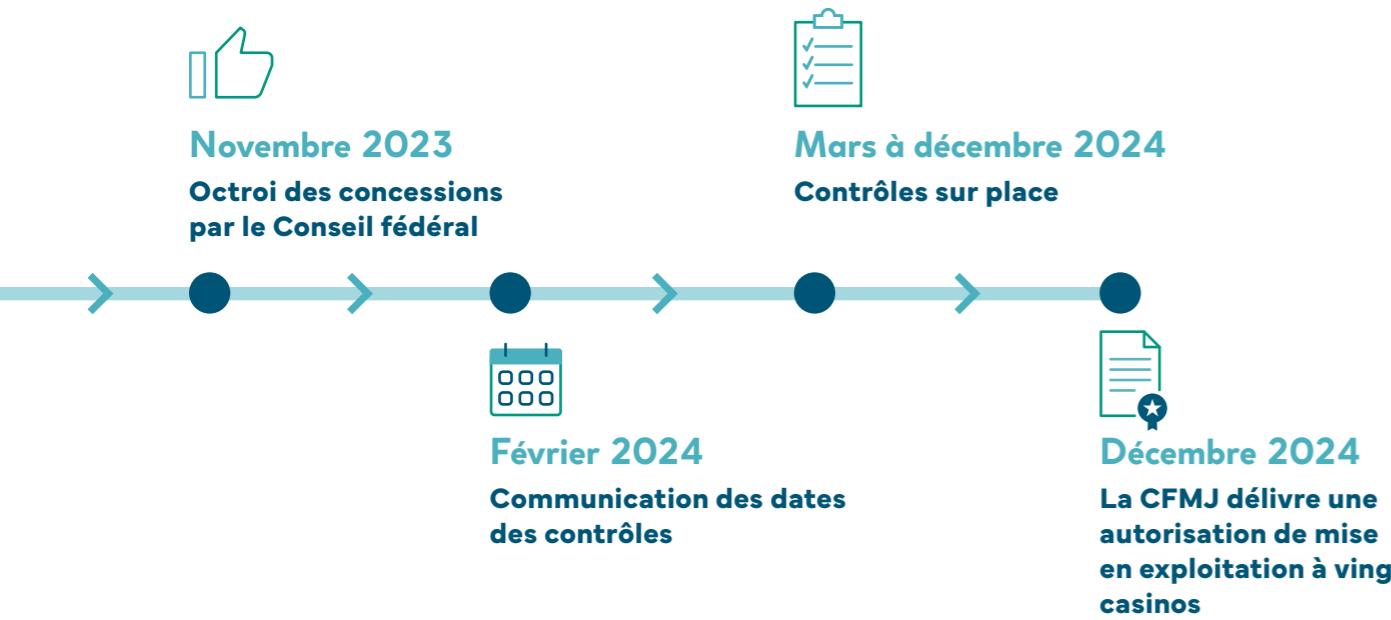
📍 Présence physique et en ligne

📍 Présence physique

📍 Les futurs casinos de Prilly et Winterthour sont en construction

📍 Casino Baden: jackpots.ch  
📍 Casino Bâle: goldengrand.ch  
📍 Casino Berne: 7melons.ch  
📍 Casino Davos: casino777.ch  
📍 Casino Interlaken: starvegas.ch  
📍 Casino Locarno: pas encore en activité

📍 Casino Lugano: swiss4win.ch  
📍 Casino Lucerne: mycasino.ch  
📍 Casino Meyrin: pasino.ch  
📍 Casino Montreux: gamrfirst.ch  
📍 Casino Pfäffikon: online.swisscasinos.ch  
📍 Casino Saint-Moritz: pas encore en activité



# Offres de jeux d'argent en Suisse : légales ou illégales ?

La loi sur les jeux d'argent prévoit que la CFMJ surveille le respect des dispositions légales par les maisons de jeu et lutte contre les jeux d'argent illégaux. L'objectif est de proposer une offre sûre et transparente qui protège les joueurs de manière adéquate contre les dangers. Mais quels sont les jeux de casino légaux en Suisse et comment les reconnaître ? Qu'est-ce qui les différencie des offres de jeux d'argent illégales ?

## Un jeu de casino, qu'est-ce que c'est ?

Un « jeu d'argent » est un jeu qui, au moyen d'une mise, laisse espérer un gain monétaire ou un autre avantage valant de l'argent. Les jeux de casino sont des jeux d'argent. Leur issue dépend principalement du hasard et et ils ne peuvent, selon la LJAr, être ouverts qu'à un nombre limité de participants (1000 au maximum). En Suisse, les jeux de casino ne peuvent être proposés que par les maisons de jeu disposant d'une concession. Parmi les jeux de casino les plus connus, on trouve les jeux de table comme la roulette et le black jack. Il y a aussi les machines à sous (ou automates de jeux d'argent), qui fonctionnent avec une mise en argent, selon le principe du hasard et avec un éventuel gain pécuniaire à la clef. Les grands tournois de poker avec des mises et des gains élevés sont aussi des jeux de casino.

## Quels sont les jeux de casino autorisés en Suisse ?

Seules les maisons de jeu suisses peuvent proposer légalement des jeux de casino. On distingue l'offre terrestre de l'offre en ligne.

## Où se trouvent les maisons de jeu en Suisse ?

En 2024, vingt et un casinos terrestres étaient en activité, répartis dans toute la Suisse. Les casinos actuellement titulaires d'une concession sont répertoriés sur le site Internet de la CFMJ.



← Lien vers les maisons de jeu terrestres

## Qui peut entrer dans un casino suisse ?

Tout le monde n'est pas autorisé à se rendre dans un casino terrestre ou à jouer sur un casino en ligne.

La LJAr impose des restrictions :

- Il faut avoir au moins 18 ans.
- Les personnes faisant l'objet d'une interdiction de jeu n'ont pas accès au casino.
- Le personnel du casino et les employés de la CFMJ ne sont pas autorisés à jouer.



## A combien peuvent s'élever les mises ?

Les mises autorisées varient d'un casino à l'autre ; elles sont indiquées de manière transparente à chaque table. En cas de doute, le personnel du casino répond volontiers aux questions. Des dépliants sont également disponibles.

## Qu'en est-il de la protection des joueurs ?

Si le comportement de jeu ou les mises changent, le casino observera la personne concernée de plus près et, si nécessaire, s'adressera à elle. Dans le cadre de la protection sociale, les casinos peuvent également demander des documents financiers aux joueurs. Chaque casino doit élaborer un programme de mesures sociales et agir suffisamment tôt afin de protéger les joueurs contre un comportement de jeu excessif.

## Quelles sont les caractéristiques des casinos légaux ?

Les casinos légaux présentent les avantages suivants :

- un contrôle strict des jeux afin de garantir la transparence et donc leur équité ;
- des mesures visant à protéger les joueurs et à lutter contre le blanchiment d'argent ;
- des contributions et des impôts au profit de la société ;
- une contribution à l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité par le biais de l'impôt sur les maisons de jeu ;
- la garantie du paiement des gains ;
- un environnement de jeu sûr.

## Quels jeux de casino sont interdits en Suisse ?

Tous les jeux de casino qui sont proposés sans concession sont interdits en Suisse. Celui qui ne dispose pas d'une concession et propose tout de même de tels jeux est punissable.

## Quels sont les risques et les dangers des offres illégales ?

Les offres de jeux illégaux cachent de nombreux risques et désavantages :

- Elles ne sont soumises à aucune surveillance.
- Il est possible que les gains ne soient pas versés.
- Les mesures destinées à protéger du jeu excessif sont inexistantes.
- Les données personnelles et les coordonnées bancaires peuvent être utilisées à mauvais escient.
- Les gains des joueurs peuvent être confisqués par la CFMJ.

## Comment est-ce que la CFMJ lutte contre les jeux de casino illégaux ?

Les mesures de la CFMJ comprennent :

- le blocage de l'accès aux casinos en ligne non autorisés ;
- la poursuite pénale des exploitants d'offres illégales ;
- la coopération avec d'autres autorités de poursuite pénale ;
- la sensibilisation du public aux risques du jeu d'argent illégal.

## Produit brut des jeux

**Le produit brut des jeux (PBJ) se définit comme la différence entre le montant des mises et le montant des gains réglementaires versés aux joueurs.**

## Impôt sur les maisons de jeu

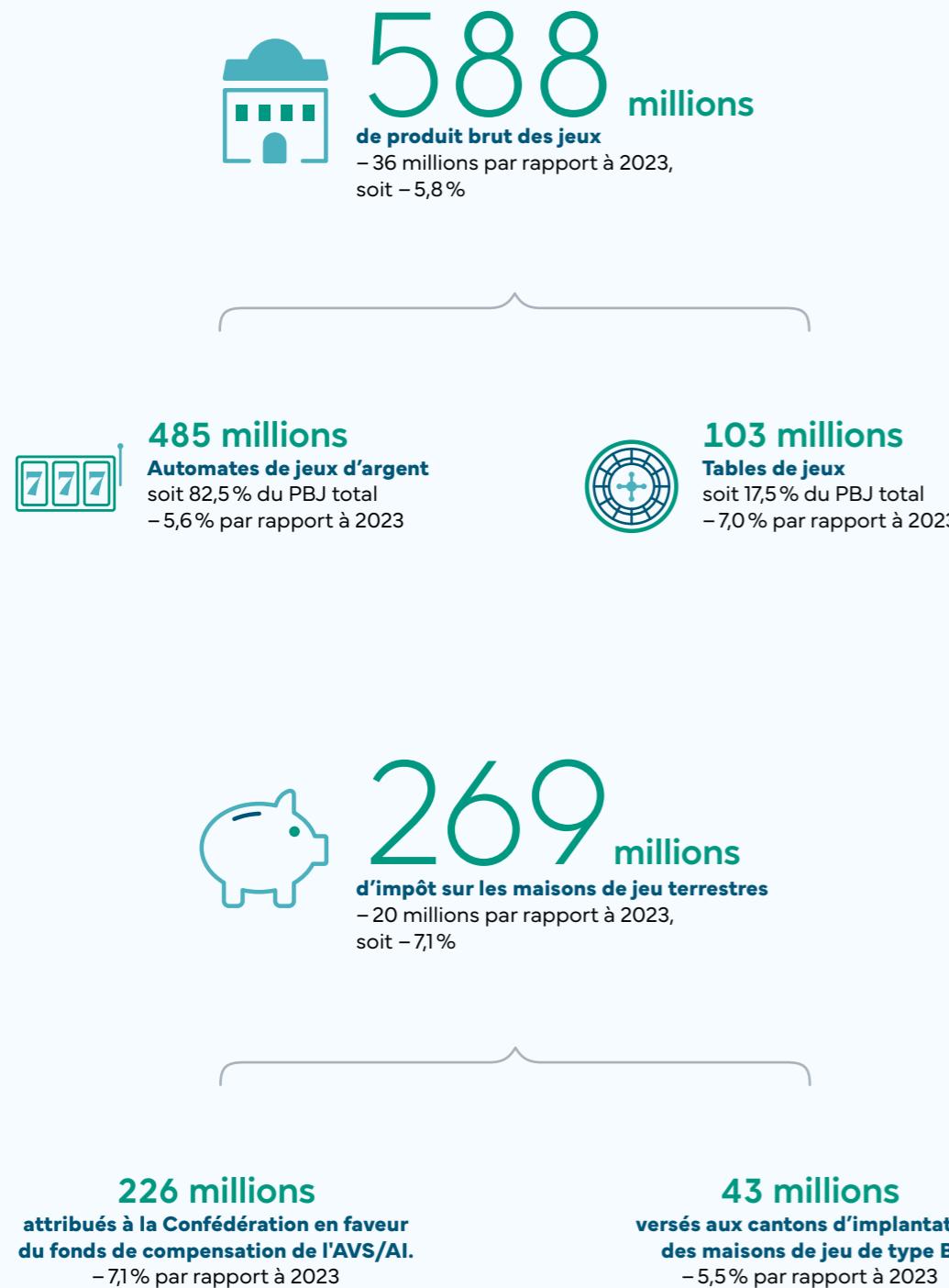
La Confédération perçoit un impôt sur le produit brut des jeux terrestres et en ligne : l'impôt sur les maisons de jeu. La CFMJ est chargée de procéder à la taxation et à la perception de cet impôt. L'impôt sur les maisons de jeu est destiné à l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité.

Les cantons d'implantation des maisons de jeu de type B peuvent prélever un impôt cantonal sur le produit brut des jeux terrestres. Cet impôt ne peut pas représenter plus de 40% de l'impôt sur les maisons de jeu qui revient à la Confédération. L'impôt fédéral est alors réduit du montant de l'impôt cantonal.

Le Conseil fédéral peut réduire d'un quart au plus le taux de l'impôt pour les casinos de type B, pour autant que les bénéfices de la maison de jeu soient investis pour l'essentiel dans des projets d'intérêt général pour la région. Durant l'année sous revue, trois maisons de jeu ont demandé à bénéficier d'un tel allégement. Les contributions déclarées se sont élevées à 7 187 412 francs et correspondent à une réduction d'impôt de 2 838 940 francs.



## Offre terrestre



## Offre en ligne



## Recettes de l'impôt sur les maisons de jeu 2024 en faveur de l'AVS/AI



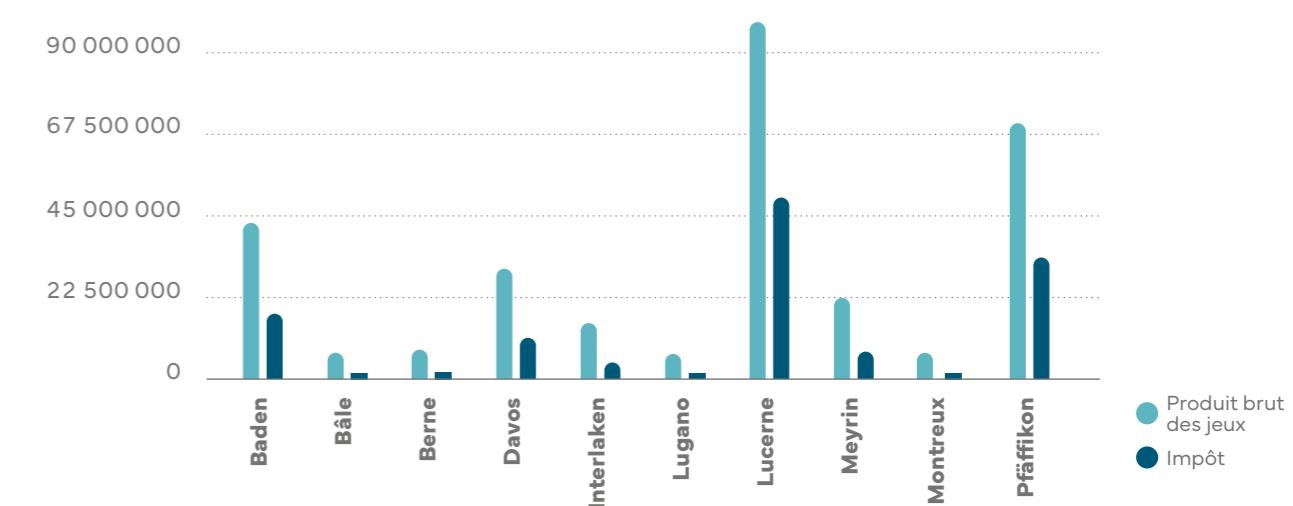
## Tableaux récapitulatifs

Offre terrestre	PBJ en francs		Taux d'imposition en %	
	2024	2023	2024	2023
Baden	55 421 855	56 842 384	49,51 %	49,86 %
Bâle	55 119 156	57 713 516	49,44 %	50,07 %
Berne	37 953 879	42 310 353	45,33 %	46,36 %
Lugano	34 170 636	36 436 179	44,45 %	44,98 %
Lucerne	26 230 039	27 471 563	42,67 %	42,94 %
Montreux	47 026 477	54 884 788	47,49 %	49,38 %
Saint-Gall	24 882 735	27 132 044	42,38 %	42,86 %
Zurich	60 271 073	62 558 531	50,69 %	51,25 %
<b>Total A</b>	<b>341 075 849</b>	<b>365 349 357</b>	<b>47,41 %</b>	<b>48,13 %</b>
Bad Ragaz	12 408 203	13 222 630	40,17 %	40,26 %
Courrendlin	9 316 976	10 985 050	40,00 %	40,04 %
Crans-Montana	12 409 655	11 874 858	24,35 %	24,19 %
Davos	1 414 874	1 092 686	26,67 %	26,67 %
Granges-Paccot	11 663 475	14 094 656	38,09 %	38,35 %
Interlaken	8 477 000	8 642 605	40,00 %	40,00 %
Locarno	16 182 179	17 519 101	40,69 %	40,92 %
Mendrisio	71 567 063	74 123 324	50,24 %	51,05 %
Meyrin	44 831 554	46 663 815	46,96 %	47,40 %
Neuchâtel	18 300 415	20 205 270	41,06 %	41,42 %
Pfäffikon	23 787 696	24 355 210	42,14 %	42,26 %
Schaffhouse	12 461 261	11 883 111	40,18 %	40,12 %
Saint-Moritz	3 635 196	3 845 096	26,67 %	26,67 %
<b>Total B</b>	<b>246 455 547</b>	<b>258 507 413</b>	<b>43,44 %</b>	<b>43,84 %</b>
<b>Total A+B</b>	<b>587 531 397</b>	<b>623 856 770</b>	<b>45,74 %</b>	<b>46,35 %</b>

	Impôt sur les maisons de jeu en francs		Confédération en francs		Cantons en francs	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
	27 440 768	28 339 914	27 440 768	28 339 914	0	0
	27 250 068	28 896 650	27 250 068	28 896 650	0	0
	17 205 095	19 615 349	17 205 095	19 615 349	0	0
	15 189 584	16 388 356	15 189 584	16 388 356	0	0
	11 191 569	11 796 066	11 191 569	11 796 066	0	0
	22 330 621	27 102 993	22 330 621	27 102 993	0	0
	10 544 299	11 629 702	10 544 299	11 629 702	0	0
	30 552 553	32 061 423	30 552 553	32 061 423	0	0
	<b>161 704 557</b>	<b>175 830 452</b>	<b>161 704 557</b>	<b>175 830 452</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	4 984 404	5 323 505	2 990 643	3 194 103	1 993 762	2 129 402
	3 726 790	4 398 945	2 236 074	2 639 367	1 490 716	1 759 578
	3 022 056	2 873 009	1 813 234	1 723 806	1 208 823	1 149 204
	377 300	291 383	226 380	174 830	150 920	116 553
	4 443 174	5 405 717	2 665 904	3 243 430	1 777 269	2 162 287
	3 390 800	3 457 042	2 034 480	2 074 225	1 356 320	1 382 817
	6 584 248	7 168 404	3 950 549	4 301 043	2 633 699	2 867 362
	35 953 807	37 841 216	21 572 284	22 704 730	14 381 523	15 136 486
	21 053 144	22 118 332	12 631 886	13 270 999	8 421 258	8 847 333
	7 513 685	8 368 398	4 508 211	5 021 039	3 005 474	3 347 359
	10 025 217	10 293 725	6 015 130	6 176 235	4 010 087	4 117 490
	5 006 423	4 767 076	3 003 854	2 860 245	2 002 569	1 906 830
	969 386	1 025 359	581 631	615 215	387 754	410 144
	<b>107 050 434</b>	<b>113 332 111</b>	<b>64 230 260</b>	<b>67 999 267</b>	<b>42 820 174</b>	<b>45 332 844</b>
	<b>268 754 991</b>	<b>289 162 563</b>	<b>225 934 818</b>	<b>243 829 718</b>	<b>42 820 174</b>	<b>45 332 844</b>

Offre en ligne	Dates ouverture	PBJ en francs	Taux d'imposition en %		Impôt sur les maisons de jeu en francs	
			2024	2023	2024	2023
Baden	05.07.2019	43 072 153	38 141 495	41,87 %	18 034 323	15 360 700
Bâle	16.12.2021	7 277 339	6 533 948	23,13 %	1 683 202	1 469 505
Berne	15.09.2020	8 111 725	6 518 314	23,86 %	1 935 752	1 465 128
Davos	09.09.2019	30 420 649	31 276 479	37,45 %	11 393 221	11 818 240
Interlaken	24.02.2020	15 456 510	15 908 034	29,71 %	4 592 604	4 773 214
Lugano	01.03.2021	6 943 373	6 896 438	22,82 %	1 584 144	1 571 003
Lucerne	22.08.2019	98 440 791	94 953 171	50,87 %	50 074 475	47 981 903
Meyrin	16.11.2020	22 407 081	18 501 533	33,87 %	7 590 222	5 855 659
Montreux	22.12.2021	7 250 509	4 488 030	23,10 %	1 675 153	937 127
Pfäffikon	02.09.2019	70 567 180	62 489 212	47,51 %	33 528 964	28 878 851
<b>Total</b>		<b>309 947 310</b>	<b>285 706 654</b>	<b>42,62 %</b>	<b>132 092 060</b>	<b>120 111 329</b>

### Produit brut des jeux et impôts générés par le jeu en ligne en 2024 (en francs)



Produit brut des jeux  
Impôt



## Jeux de casino illégaux : la CFMJ lutte contre l'économie souterraine

La CFMJ lutte sans relâche contre le jeu illégal, dans les bars, les restaurants, les locaux associatifs et sur Internet. Par des procédures pénales et des blocages de sites, elle s'infiltra dans les moindres recoins du marché illégal et protège ainsi les joueurs et le marché légal.

En 2024, la CFMJ a ouvert 132 procédures pénales, ce qui représente une hausse de 28% par rapport à l'année d'avant. Une même tendance est observée pour les perquisitions : ce sont 38 opérations que la CFMJ a menées elle-même ou fait mener par la police l'an dernier. La hausse est ici d'environ 46% par rapport à 2023. Mais comment la CFMJ a-t-elle vent des offres de jeu illégales ? Et quel est le sort réservé à ceux qui organisent ces activités et à ceux qui y participent ?

« Jeux de casino illégaux », l'expression peut évoquer une arrière-salle enfumée transformée en tripot, des parties de poker dans lesquelles un joueur lessivé finit par poser les clés de sa voiture sur le tapis de jeu. Des cas de ce genre existent, certes, mais le plus souvent, le jeu illégal se résume à des machines à sous. La plupart des procédures concernent de simples machines à rouleaux tels qu'on en voit dans les casinos ou des films comme « Ocean's Eleven ». Ces jeux permettent à ceux qui les proposent d'en-granger de vastes profits sans grand investissement – souvent au détriment des joueurs, qui sont poussés à la ruine et, selon les circonstances, mis sous pression. Sur le marché illégal, les mécanismes prévus par la loi qui protègent contre le surendettement sont inopérants.

### La poursuite pénale en chiffres

 132  
Procédures ouvertes en 2024

 196  
Enquêtes en cours

 88  
Procédures pénales jugées

 112  
Procédures closes

 121  
Décisions rendues

 38  
Perquisitions

## Limites de la publicité pour les jeux d'argent : quand devient-elle illégale ?

**La publicité pour les jeux de casino non autorisés est illégale en Suisse, mais où se trouve précisément la limite entre un parrainage légal et une publicité interdite ? Le cas « Sauber/Stake » montre toute la complexité de cette question et l'importance du contexte.**

Les appareils de jeu sont aussi très différents de ceux qui sont installés dans les maisons de jeu légales. En lieu et place de machines modernes et sophistiquées, les locaux clandestins ne proposent souvent que des appareils de table bon marché qu'on alimente directement en billets de banque, voire de simples ordinateurs. La police signale de tels jeux à la CFMJ. Parfois, des citoyens ou des proches inquiets alertent aussi directement les autorités.

Une suspicion de jeu illégal entraîne souvent une perquisition. Travailant avec les polices cantonales compétentes, la CFMJ a une nouvelle fois saisi, en 2024, de nombreux appareils de jeu, de l'argent liquide, des documents, des supports de données et des téléphones portables. Ces objets sont des moyens de preuve et, à ce titre, sont mis en sûreté. Offrir des jeux d'argent illégaux n'est pas un délit mineur : les responsables encourrent une amende ou jusqu'à cinq ans d'emprisonnement, et perdent les revenus de leur activité illégale.

Et les joueurs, que risquent-ils ? S'ils n'ont pas à craindre de conséquences pénales, leur participation ne reste pas sans suite : la CFMJ confisque les mises et les gains, puisqu'ils sont le produit d'une infraction. Sans compter que la perquisition amène son lot de désagrément, aussi pour les joueurs.

Le jeu illégal n'a plus lieu uniquement dans les arrière-salles. De plus en plus de personnes jouent confortablement depuis leur canapé dans des casinos sur Internet. En Suisse, seules les maisons de jeu disposant d'une concession et d'une extension de concession sont autorisées à proposer des jeux en ligne. Mais l'offre illégale est immense, croît sans cesse et la plupart de

ces plateformes opèrent depuis des territoires, où l'offre est légale. Les poursuites pénales sont donc limitées. Pour rendre l'accès à ces plateformes moins aisé, la CFMJ publie régulièrement une liste des offres de jeux de casino dont l'accès est bloqué. Les fournisseurs d'accès à Internet doivent alors appliquer ces blocages en empêchant techniquement l'accès au site concerné depuis la Suisse.



← [Liste des offres de jeux en ligne non autorisées](#)

La publicité pour des jeux d'argent non autorisés est interdite en Suisse. En 2023, l'équipe de Formule 1 Sauber avait créé quelques remous avec le logo de son sponsor « Stake », un casino en ligne ne disposant pas d'une concession pour la Suisse. La question s'est posée de savoir si l'omniprésence de ce logo – sur les bolides, les combinaisons des pilotes, le site Internet, les réseaux sociaux et même lors de diverses émissions en direct sur la télévision suisse – devait être considérée comme de la publicité illégale. Pour y répondre, la CFMJ a ouvert une enquête pénale en 2023.

Quand peut-on parler de comportement illégal en matière de publicité ? Il n'est pas si simple de trancher.

**Selon la loi, trois critères principaux sont déterminants :**

- 1 **Il y a de la publicité.**
- 2 **Elle vante un jeu d'argent non autorisé en Suisse.**
- 3 **L'annonceur agit de manière intentionnelle.**

Mais que faut-il entendre par « publicité » selon la loi sur les jeux d'argent ? C'est là tout le problème, car le terme n'y est pas défini précisément. Des analogies peuvent cependant être faites avec d'autres loi, par exemple celles concernant la publicité pour le tabac ou l'alcool.

Est une publicité toute mesure visant à provoquer systématiquement une attitude positive envers un produit, avec pour objectif d'atteindre des clients potentiels et de les convaincre d'acheter ou d'utiliser un bien ou un service. La publicité vise donc directement à augmenter le chiffre d'affaires d'une entreprise. Il peut s'agir de parrainages, de tracts pour des parties de poker illégales ou d'affichages pour des casinos étrangers sur des bus circulant en Suisse.

L'enquête a montré que dans le cas concret de Sauber/Stake, aucune infraction n'a été commise. Le site Internet de l'écurie de F1 avait une dimension internationale, la publicité n'y visait pas spécifiquement un public suisse et l'accès au site de jeux d'argent depuis la Suisse était bloqué. Il n'y avait donc aucun danger direct pour les joueurs en Suisse et le but de la publicité – en particulier celui d'augmenter le chiffre d'affaires – n'était pas réalisé en Suisse. La CFMJ a dès lors mis fin à son enquête en été 2024.



← [Voir le communiqué de presse sur le sujet](#)

Ce cas montre que pour déterminer si une publicité est illégale, il faut toujours tenir compte du contexte global, en particulier de l'objectif de la publicité et de son impact sur la Suisse. Seul un examen minutieux permet de clarifier la situation.



## Parole au public et aux médias

Chaque jour, la CFMJ reçoit des questions. Durant l'année sous revue, elle a répondu à un total de 466 demandes. Les exclusions de jeu et les dénonciations de casinos en ligne étrangers sont les deux sujets qui sont revenus le plus fréquemment en 2024.



« *Est-ce que la CFMJ peut lever mon exclusion des jeux ?* »

Non, la CFMJ n'a pas la possibilité de lever une exclusion de jeu. Seul le casino qui l'a prononcée peut la lever. Le joueur exclu doit faire une demande écrite auprès du casino. Une exclusion des jeux peut être levée uniquement lorsque le motif qui a conduit à cette exclusion n'existe plus.



← Pour en savoir davantage



« *Est-ce qu'un casino étranger a le droit de faire de la publicité en Suisse ?* »

Non, il n'est pas permis aux casinos étrangers de faire de la publicité en Suisse pour leur offre de jeu. La publicité pour les jeux d'argent non autorisés en Suisse est interdite. Seuls les casinos suisses au bénéfice d'une concession peuvent faire de la publicité pour leur offre. Quiconque fait intentionnellement de la publicité pour des jeux d'argent non autorisés est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 500 000 francs.



« *Est-ce que je peux porter plainte contre un casino ?* »

La CFMJ n'est pas une autorité de conciliation en cas de conflits entre un joueur et un casino. Si quelqu'un souhaite, par exemple, récupérer de l'argent, il doit s'adresser à un tribunal civil. La CFMJ utilise les indications des joueurs pour vérifier si les casinos respectent la législation. Elle n'agit cependant pas au nom des joueurs. Si quelqu'un est d'avis qu'un casino n'a pas respecté ses obligations légales, il peut le signaler à la CFMJ.

 49  
demandes de la part des médias

 117  
demandes de tiers  
(associations, cabinets d'avocats, agences de publicité, etc.)

 300  
demandes de citoyennes et citoyens

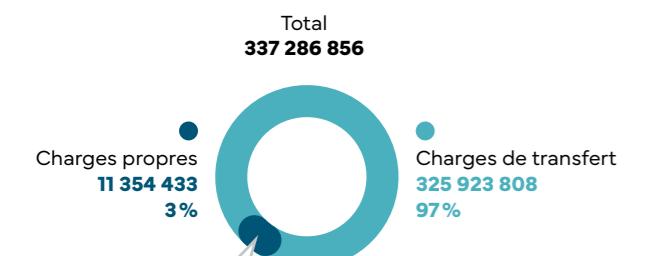
 Vous trouverez d'autres questions qui reviennent régulièrement sur le site de la CFMJ

# Finances 2024

## Compte de résultat

### Charges

Sur 337,3 millions de francs, 325,9 millions correspondent aux recettes de l'impôt sur les maisons de jeu (charges de transfert) et sont inscrits au crédit de l'AVS/AI. Le reste des charges (soit 11,4 millions) est à imputer à l'accomplissement des devoirs légaux de la CFMJ. Les charges propres de la CFMJ se montent à environ 3 % des charges totales.



### Charges propres



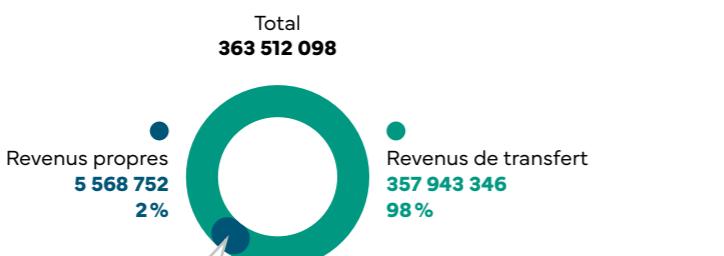
Les 11,4 millions de francs de charges propres se répartissent entre les charges de personnel (8,6 millions) et les charges de biens et services ainsi que charges d'exploitation (2,8 millions).

Les charges de biens et services ainsi que charges d'exploitation sont constituées par :

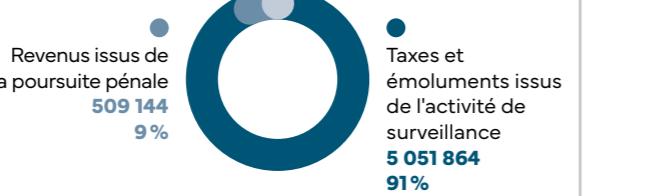
- le loyer (0,7 million)
- les charges informatiques (0,7 million)
- les prestations de service externes (0,3 million) et internes (0,3 million ; Secrétariat général du DFJP)
- les pertes sur débiteurs (0,5 million)
- les dépenses et frais d'exécution (0,1 million)
- les charges d'exploitation distinctes : frais de voyage, envois postaux, matériel de bureau (0,3 million)

### Revenus

Sur un total de près de 363,5 millions de francs, 357,9 millions sont des recettes issues de l'impôt sur les maisons de jeu (revenus de transfert). Les revenus restants (5,6 millions de francs) correspondent à des revenus de fonctionnement.



### Revenus propres

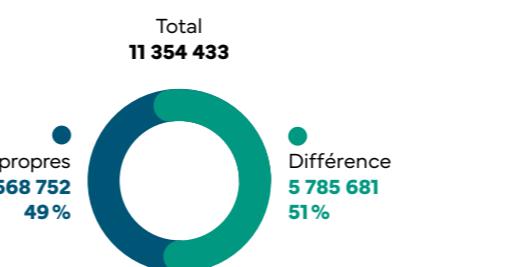


Sur les 5,6 millions de francs, près de 5,1 millions (soit 91%) proviennent de la taxe de surveillance, d'émoluments liés à la perception de l'impôt sur les maisons de jeu et au traitement des demandes de concession ainsi que d'autres émoluments issus de l'activité de surveillance des maisons de jeu. Une part importante des revenus vient des maisons de jeu, qui doivent prendre en charge les coûts des inspections et contrôles menés par la CFMJ.

Dans le domaine de la poursuite pénale, le montant de 0,5 million de francs (soit 9 %) résulte des amendes et peines pécuniaires, des valeurs patrimoniales confisquées, des créances compensatrices, des émoluments issus de l'activité de la poursuite pénale ainsi que d'autres revenus.

## Répartition des charges et revenus

Durant l'exercice sous revue, les charges propres de la CFMJ ont atteint 11,4 millions de francs et les revenus près de 5,7 millions de francs (49 %). Le montant des dépenses mises à la charge de la caisse générale de la Confédération était de 5,8 millions de francs (51 %). Les dépenses de la CFMJ sont en grande partie imputables à la lutte contre les jeux d'argent illégaux.



### Caisse fédérale : répartition entre les revenus totaux et les dépenses

L'impôt fédéral sur les maisons de jeu a rapporté 357,9 millions de francs à la caisse de la Confédération. Ces recettes sont contrebalancées par les dépenses de la CFMJ, inscrites à la charge de caisse de la Confédération, qui s'élèvent à 5,8 millions de francs. Les dépenses de la CFMJ représentent 1,6 % des recettes.



## Données financières des maisons de jeu



	Baden	Bad Ragaz	Bâle	Berne	Courrendlin	Crans-Montana	Davos	Granges-Paccot	Interlaken	Locarno	Lucerne	Lugano	Mendrisio	Meyrin	Montreux	Neuchâtel	Pfäffikon	Saint-Gall	Saint-Moritz	Schaffhouse	Zurich
<b>Bilan (en milliers de francs)</b>																					
Actif circulant	26 310	1 698	21 947	23 988	4 634	5 464	16 596	6 373	15 373	18 037	36 475	10 888	28 946	38 653	16 246	15 978	56 344	22 887	2 491	9 575	61 801
Actif immobilisé	19 441	11 721	19 643	3 990	2 638	5 913	1 673	2 280	2 011	2 250	9 157	25 615	4 143	1 315	24 396	686	1 438	1 500	3 590	0	3 085
Capitaux étrangers à court terme	23 417	2 366	15 280	8 929	2 562	2 077	12 762	2 320	4 570	3 228	23 431	12 962	12 198	18 830	15 802	4 190	19 919	4 356	1 061	5 230	13 304
Capitaux étrangers à long terme	0	3 826	2 160	0	3	0	0	7	0	0	0	0	0	0	0	755	0	800	0	0	2 131
Capitaux propres	22 334	7 227	24 150	19 049	4 707	9 300	5 507	6 326	12 814	17 059	22 201	23 541	20 891	21 138	24 085	12 474	37 863	19 231	5 020	4 345	49 451
<b>Total du bilan</b>	<b>45 751</b>	<b>13 419</b>	<b>41 590</b>	<b>27 978</b>	<b>7 272</b>	<b>11 377</b>	<b>18 269</b>	<b>8 653</b>	<b>17 384</b>	<b>20 287</b>	<b>45 632</b>	<b>36 503</b>	<b>33 089</b>	<b>39 968</b>	<b>40 642</b>	<b>16 664</b>	<b>57 782</b>	<b>24 387</b>	<b>6 081</b>	<b>9 575</b>	<b>64 886</b>
<b>Compte de résultat (en milliers de francs)</b>																					
Chiffre d'affaires issu des jeux dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	98 559	12 403	62 162	45 921	9 368	12 451	31 836	11 676	23 987	15 907	124 671	40 835	71 859	67 110	54 292	18 288	93 679	24 631	3 582	12 416	60 185
Produit du tronc	43 072	0	7 277	8 112	0	0	30 421	0	15 457	0	98 441	6 935	0	22 328	7 251	0	70 295	0	0	0	0
Autres produits	2 402	427	1 640	1 055	160	279	84	194	494	358	766	1 815	3 928	759	1 541	422	605	543	318	373	2 280
Autres produits	10 977	421	2 421	2 123	363	435	898	845	331	1 364	-12 247	1 204	1 840	938	6 782	-116	957	652	266	486	5 418
Impôt sur les maisons de jeux dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-45 475	-4 982	-28 933	-19 141	-3 736	-3 020	-11 771	-4 443	-7 983	-6 584	-61 266	-16 628	-36 105	-28 643	-24 006	-7 514	-43 554	-10 544	-968	-5 006	-30 553
Charges de personnel	-18 034	0	-1 683	-1 936	0	0	-11 393	0	-4 592	0	-50 074	-1 582	0	-7 590	-1 675	0	-33 529	0	0	0	0
Charges d'exploitation	-20 252	-4 335	-17 847	-14 000	-2 612	-4 527	-4 990	-3 387	-4 917	-5 795	-21 511	-15 757	-17 458	-12 362	-17 493	-4 399	-11 678	-6 749	-3 476	-4 712	-15 494
Amortissements	-38 826	-2 749	-14 499	-13 158	-1 953	-3 881	-16 683	-3 330	-10 873	-4 522	-25 924	-14 326	-17 773	-20 365	-13 901	-3 403	-25 845	-5 500	-1 884	-2 925	-13 948
Résultat financier	-5 463	-905	-984	-758	-379	-661	-323	-399	-597	-550	-2 344	-2 225	-2 318	-1 066	-2 330	-824	-206	-282	-340	-358	-600
Résultat hors exploitation	65	-49	1 380	104	62	45	93	24	15	301	249	605	2 156	617	265	103	883	197	42	171	463
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	348	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Impôt sur le résultat	-170	-32	-696	-476	-231	-225	-51	-162	-53	102	-290	795	-1 132	-1 038	-712	-347	-310	-421	0	0	-1 544
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>1 817</b>	<b>199</b>	<b>4 644</b>	<b>1 670</b>	<b>1 042</b>	<b>901</b>	<b>-999</b>	<b>1 018</b>	<b>404</b>	<b>289</b>	<b>2 104</b>	<b>-3 545</b>	<b>4 997</b>	<b>6 037</b>	<b>4 438</b>	<b>2 210</b>	<b>2 329</b>	<b>2 527</b>	<b>-2 460</b>	<b>2</b>	<b>6 207</b>

## Baden



### Stadtcasino Baden AG

100 %  
↓

**Grand Casino Baden AG**  
Capital-actions 10 millions

## Bad Ragaz



### Grand Resort Bad Ragaz AG

100 %  
↓

**Casino Bad Ragaz AG**  
Capital-actions 3 millions

#### Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	26 310
Actif immobilisé	19 441
Capitaux étrangers à court terme	23 417
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	22 334
<b>Total du bilan</b>	<b>45 751</b>

#### Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	98 559 43 072
Produit du tronc	2 402
Autres produits	10 977
Impôt sur les maisons de jeux dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-45 475 -18 034
Charges de personnel	-20 252
Charges d'exploitation	-38 826
Amortissements	-5 463
Résultat financier	65
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-170
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>1 817</b>

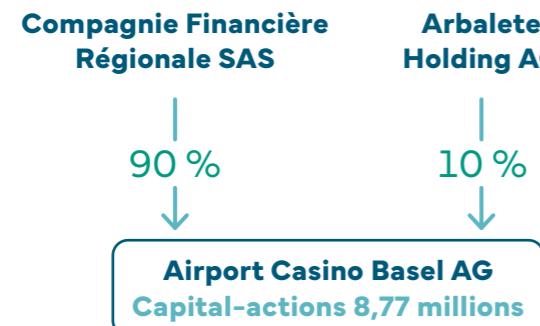
#### Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	1 698
Actif immobilisé	11 721
Capitaux étrangers à court terme	2 366
Capitaux étrangers à long terme	3 826
Capitaux propres	7 227
<b>Total du bilan</b>	<b>13 419</b>

#### Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	12 403 0
Produit du tronc	427
Autres produits	421
Impôt sur les maisons de jeux dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-4 982 0
Charges de personnel	-4 335
Charges d'exploitation	-2 749
Amortissements	-905
Résultat financier	-49
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-32
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>199</b>

## Bâle



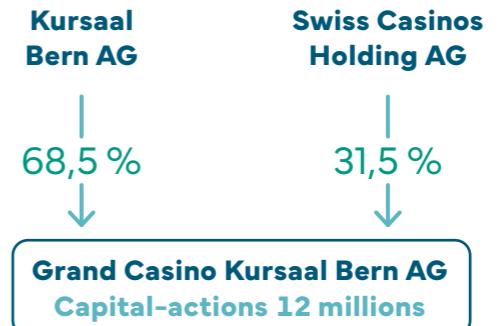
### Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	21 947
Actif immobilisé	19 643
Capitaux étrangers à court terme	15 280
Capitaux étrangers à long terme	2 160
Capitaux propres	24 150
<b>Total du bilan</b>	<b>41 590</b>

### Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	62 162 7 277
Produit du tronc	1 640
Autres produits	2 421
Impôt sur les maisons de jeux dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-28 933 -1 683
Charges de personnel	-17 847
Charges d'exploitation	-14 499
Amortissements	-984
Résultat financier	1 380
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-696
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>4 644</b>

## Berne



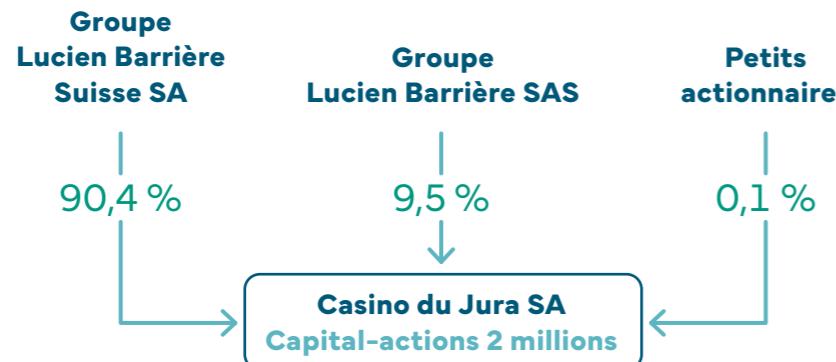
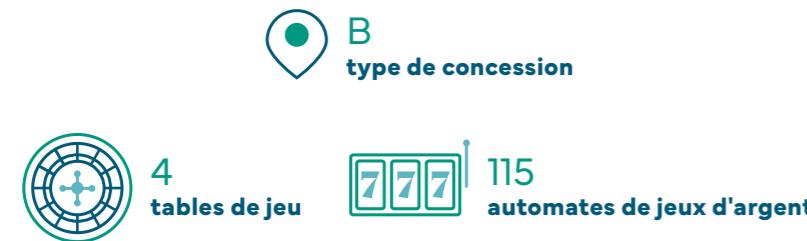
### Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	23 988
Actif immobilisé	3 990
Capitaux étrangers à court terme	8 929
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	19 049
<b>Total du bilan</b>	<b>27 978</b>

### Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	45 921 8 112
Produit du tronc	1 055
Autres produits	2 123
Impôt sur les maisons de jeux dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-19 141 -1 936
Charges de personnel	-14 000
Charges d'exploitation	-13 158
Amortissements	-758
Résultat financier	104
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-476
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>1 670</b>

## Courrendlin



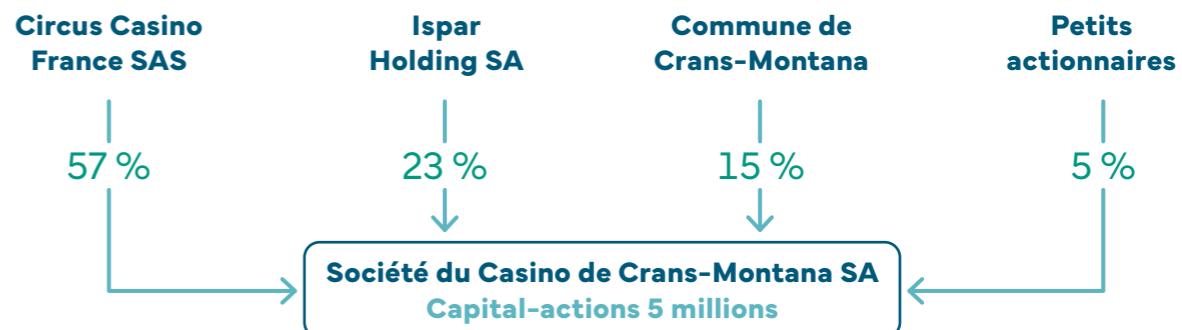
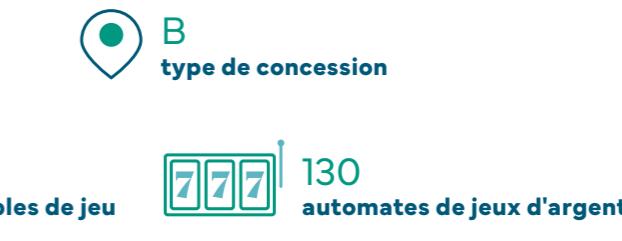
### Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	4 634
Actif immobilisé	2 638
Capitaux étrangers à court terme	2 562
Capitaux étrangers à long terme	3
Capitaux propres	4 707
<b>Total du bilan</b>	<b>7 272</b>

### Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	9 368 0
Produit du tronc	160
Autres produits	363
Impôt sur les maisons de jeux dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-3 736 0
Charges de personnel	-2 612
Charges d'exploitation	-1 953
Amortissements	-379
Résultat financier	62
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-231
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>1 042</b>

## Crans-Montana



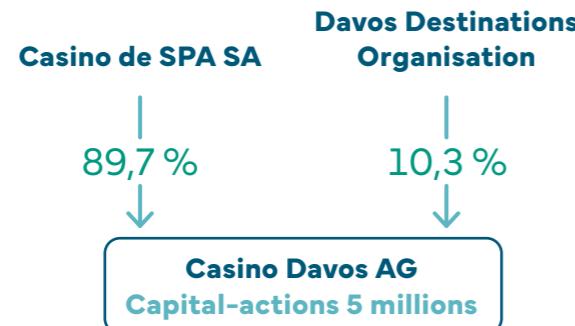
### Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	5 464
Actif immobilisé	5 913
Capitaux étrangers à court terme	2 077
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	9 300
<b>Total du bilan</b>	<b>11 377</b>

### Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	12 451 0
Produit du tronc	279
Autres produits	435
Impôt sur les maisons de jeux dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-3 020 0
Charges de personnel	-4 527
Charges d'exploitation	-3 881
Amortissements	-661
Résultat financier	45
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	5
Impôt sur le résultat	-225
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>901</b>

## Davos



### Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	16 596
Actif immobilisé	1 673
Capitaux étrangers à court terme	12 762
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	5 507
<b>Total du bilan</b>	<b>18 269</b>

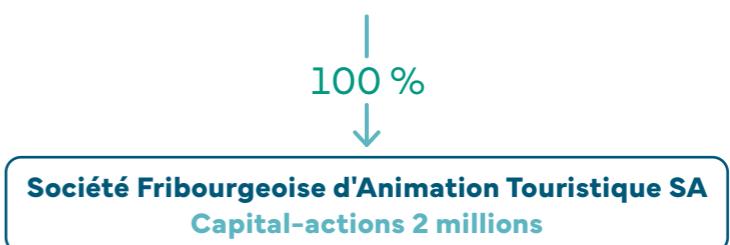
### Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	31 836 30 421
Produit du tronc	84
Autres produits	898
Impôt sur les maisons de jeux dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-11 771 -11 393
Charges de personnel	-4 990
Charges d'exploitation	-16 683
Amortissements	-323
Résultat financier	93
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	-92
Impôt sur le résultat	-51
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>-999</b>

## Granges-Paccot



### Groupe Lucien Barrière Suisse SA



### Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	6 373
Actif immobilisé	2 280
Capitaux étrangers à court terme	2 320
Capitaux étrangers à long terme	7
Capitaux propres	6 326
<b>Total du bilan</b>	<b>8 653</b>

### Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	11 676 0
Produit du tronc	194
Autres produits	845
Impôt sur les maisons de jeux dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-4 443 0
Charges de personnel	-3 387
Charges d'exploitation	-3 330
Amortissements	-399
Résultat financier	24
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-162
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>1 018</b>

## Interlaken

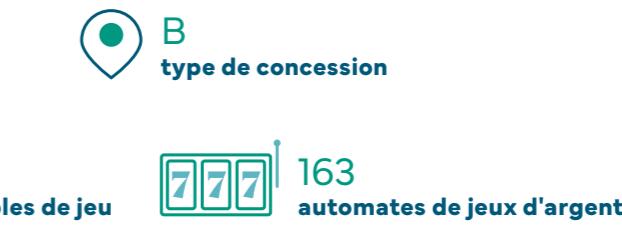


**Kursaal Interlaken Holding AG**

100 %  
↓

**Casino Interlaken AG**  
Capital-actions 5 millions

## Locarno



**Stadtcasino Baden AG**

100 %  
↓

**Casinò Locarno SA**  
Capital-actions 5 millions

### Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	15 373
Actif immobilisé	2 011
Capitaux étrangers à court terme	4 570
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	12 814
<b>Total du bilan</b>	<b>17 384</b>

### Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	23 987 15 457
Produit du tronc	494
Autres produits	331
Impôt sur les maisons de jeux dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-7 983 -4 592
Charges de personnel	-4 917
Charges d'exploitation	-10 873
Amortissements	-597
Résultat financier	15
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-53
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>404</b>

### Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	18 037
Actif immobilisé	2 250
Capitaux étrangers à court terme	3 228
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	17 059
<b>Total du bilan</b>	<b>20 287</b>

### Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	15 907 0
Produit du tronc	358
Autres produits	1 364
Impôt sur les maisons de jeux dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-6 584 0
Charges de personnel	-5 795
Charges d'exploitation	-4 522
Amortissements	-550
Résultat financier	301
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	-292
Impôt sur le résultat	102
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>289</b>

## Lucerne



### Kursaal-Casino AG Luzern

100 %  
↓

**Grand Casino Luzern AG**  
Capital-actions 16 millions

### Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	36 475
Actif immobilisé	9 157
Capitaux étrangers à court terme	23 431
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	22 201
<b>Total du bilan</b>	<b>45 632</b>

### Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	124 671 98 441
Produit du tronc	766
Autres produits	-12 247
Impôt sur les maisons de jeux dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-61 266 -50 074
Charges de personnel	-21 511
Charges d'exploitation	-25 924
Amortissements	-2 344
Résultat financier	249
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-290
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>2 104</b>

## Lugano



### Commune de Lugano

65,7 %

### Casinos Austria (Swiss) AG

28,8 %

### Petits actionnaires

5,5 %

**Casinò Lugano SA**  
Capital-actions 7 millions

### Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	10 888
Actif immobilisé	25 615
Capitaux étrangers à court terme	12 962
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	23 541
<b>Total du bilan</b>	<b>36 503</b>

### Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	40 835 6 935
Produit du tronc	1 815
Autres produits	1 204
Impôt sur les maisons de jeux dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-16 628 -1 582
Charges de personnel	-15 757
Charges d'exploitation	-14 326
Amortissements	-2 225
Résultat financier	605
Résultat hors exploitation	348
Résultat extraordinaire	-211
Impôt sur le résultat	795
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>-3 545</b>

## Mendrisio

 B  
type de concession



### ACE Swiss Holding AG

100 %  
↓

**Casinò Admiral SA**  
Capital-actions 10 millions

### Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	28 946
Actif immobilisé	4 143
Capitaux étrangers à court terme	12 198
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	20 891
<b>Total du bilan</b>	<b>33 089</b>

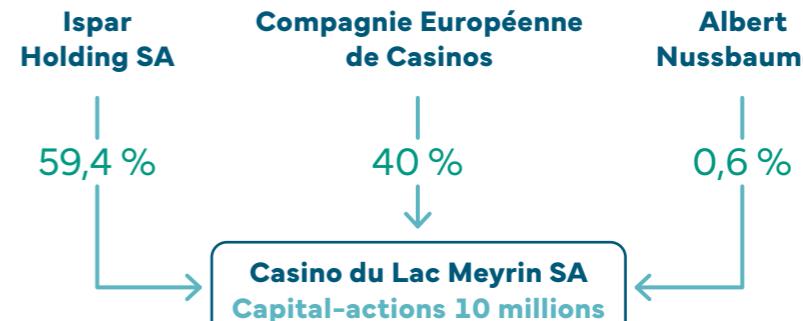
### Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	71 859 0
Produit du tronc	3 928
Autres produits	1 840
Impôt sur les maisons de jeux dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-36 105 0
Charges de personnel	-17 458
Charges d'exploitation	-17 773
Amortissements	-2 318
Résultat financier	2 156
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-1 132
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>4 997</b>

## Meyrin

 B  
type de concession

 16.11.2020  
début de l'exploitation des jeux en ligne



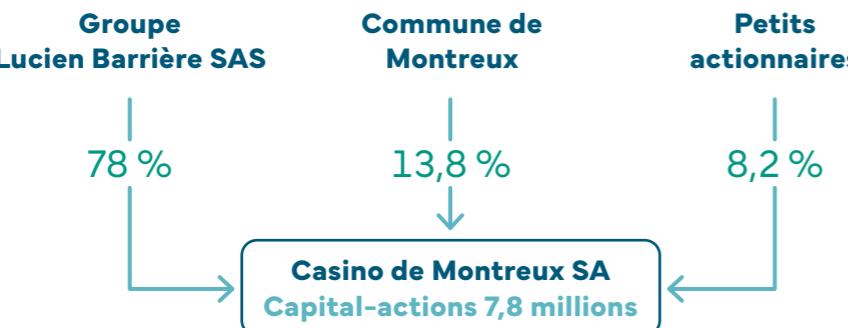
### Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	38 653
Actif immobilisé	1 315
Capitaux étrangers à court terme	18 830
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	21 138
<b>Total du bilan</b>	<b>39 968</b>

### Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	67 110 22 328
Produit du tronc	759
Autres produits	938
Impôt sur les maisons de jeux dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-28 643 -7 590
Charges de personnel	-12 362
Charges d'exploitation	-20 365
Amortissements	-1 066
Résultat financier	617
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	87
Impôt sur le résultat	-1 038
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>6 037</b>

## Montreux



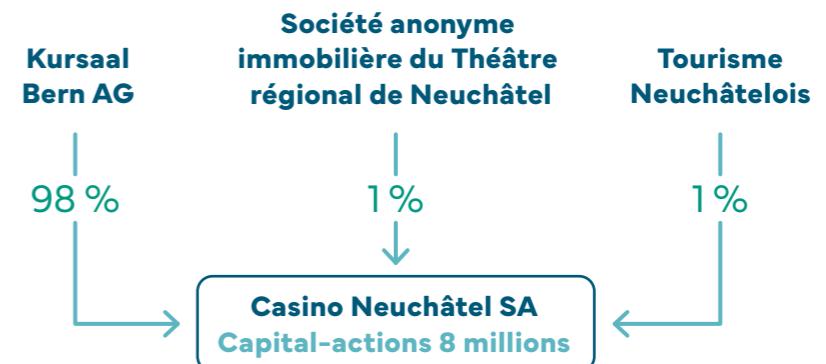
### Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	16 246
Actif immobilisé	24 396
Capitaux étrangers à court terme	15 802
Capitaux étrangers à long terme	755
Capitaux propres	24 085
<b>Total du bilan</b>	<b>40 642</b>

### Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	54 292 7 251
Produit du tronc	1 541
Autres produits	6 782
Impôt sur les maisons de jeux dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-24 006 -1 675
Charges de personnel	-17 493
Charges d'exploitation	-13 901
Amortissements	-2 330
Résultat financier	265
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-712
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>4 438</b>

## Neuchâtel



### Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	15 978
Actif immobilisé	686
Capitaux étrangers à court terme	4 190
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	12 474
<b>Total du bilan</b>	<b>16 664</b>

### Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	18 288 0
Produit du tronc	422
Autres produits	-116
Impôt sur les maisons de jeux dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-7 514 0
Charges de personnel	-4 399
Charges d'exploitation	-3 403
Amortissements	-824
Résultat financier	103
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-347
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>2 210</b>

## Pfäffikon



### Swiss Casinos Holding AG

100 %  
↓

**Casino Zürichsee AG**  
Capital-actions 8 millions

## Saint-Gall



### Swiss Casinos Holding AG

98 %  
↓

**Grand Casino St. Gallen AG**  
Capital-actions 9 millions

### St. Gallen-Bodensee Tourismus

2 %  
↓

#### Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	56 344
Actif immobilisé	1 438
Capitaux étrangers à court terme	19 919
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	37 863
<b>Total du bilan</b>	<b>57 782</b>

#### Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	93 679 70 295
Produit du tronc	605
Autres produits	957
Impôt sur les maisons de jeux dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-43 554 -33 529
Charges de personnel	-11 678
Charges d'exploitation	-25 845
Amortissements	-206
Résultat financier	883
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	-12 202
Impôt sur le résultat	-310
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>2 329</b>

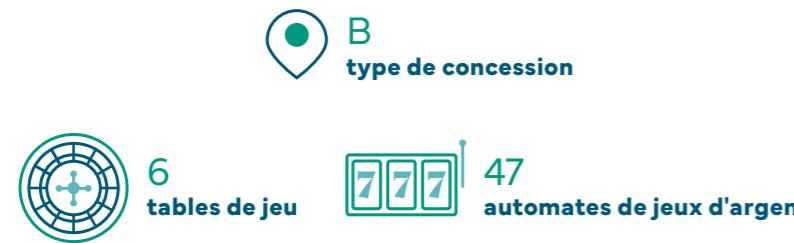
#### Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	22 887
Actif immobilisé	1 500
Capitaux étrangers à court terme	4 356
Capitaux étrangers à long terme	800
Capitaux propres	19 231
<b>Total du bilan</b>	<b>24 387</b>

#### Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	24 631 0
Produit du tronc	543
Autres produits	652
Impôt sur les maisons de jeux dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-10 544 0
Charges de personnel	-6 749
Charges d'exploitation	-5 500
Amortissements	-282
Résultat financier	197
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-421
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>2 527</b>

## Saint-Moritz



### Casinos Austria (Swiss) AG

100 %  
↓

**Casino St. Moritz AG**  
Capital-actions 10 millions

## Schaffhouse



### Swiss Casinos Holding AG

100 %  
↓

**CSA Casino Schaffhausen AG**  
Capital-actions 4,5 millions

#### Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	2 491
Actif immobilisé	3 590
Capitaux étrangers à court terme	1 061
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	5 020
<b>Total du bilan</b>	<b>6 081</b>

#### Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	3 582 0
Produit du tronc	318
Autres produits	266
Impôt sur les maisons de jeux dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-968 0
Charges de personnel	-3 476
Charges d'exploitation	-1 884
Amortissements	-340
Résultat financier	42
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	0
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>-2 460</b>

#### Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	9 575
Actif immobilisé	0
Capitaux étrangers à court terme	5 230
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	4 345
<b>Total du bilan</b>	<b>9 575</b>

#### Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	12 416 0
Produit du tronc	373
Autres produits	486
Impôt sur les maisons de jeux dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-5 006 0
Charges de personnel	-4 712
Charges d'exploitation	-2 925
Amortissements	-358
Résultat financier	171
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	-443
Impôt sur le résultat	0
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>2</b>

# Zurich



18  
tables de jeu



273  
automates de jeux d'argent

## Swiss Casinos Holding AG

100 %  
↓

Swiss Casino Zürich AG  
Capital-actions 25 millions

### Bilan (en milliers de francs)

Actif circulant	61 801
Actif immobilisé	3 085
Capitaux étrangers à court terme	13 304
Capitaux étrangers à long terme	2 131
Capitaux propres	49 451
<b>Total du bilan</b>	<b>64 886</b>

### Compte de résultat (en milliers de francs)

Chiffre d'affaires issu des jeux dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	60 185 0
Produit du tronc	2 280
Autres produits	5 418
Impôt sur les maisons de jeux dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-30 553 0
Charges de personnel	-15 494
Charges d'exploitation	-13 948
Amortissements	-600
Résultat financier	463
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-1 544
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>6 207</b>

## Liste des abréviations

<b>AVS/AI</b>	Assurance-vieillesse, survivants et invalidité
<b>CFMJ</b>	Commission fédérale des maisons de jeu
<b>DFJP</b>	Département fédéral de justice et police
<b>FSC</b>	Fédération Suisse des Casinos
<b>Gespa</b>	Autorité intercantonale de surveillance des jeux d'argent
<b>GREF</b>	<i>Gaming Regulators European Forum</i>
<b>LJAr</b>	Loi fédérale sur les jeux d'argent
<b>PBJ</b>	Produit brut des jeux
<b>SG-DFJP</b>	Secrétariat général du Département fédéral de justice et police

MAG  
NET